



SYMEVAD *info*

SYndicat Mixte d'Elimination et de VAlorisation des Déchets ménagers
des Communautés d'Agglomération du Douaisis, d'Hénin-Carvin et de la Communauté de Communes Osartis-Marquion

N°20 - Eté 2024

SOMMAIRE

Prévention

- Zéro Déchet ou presque - La conf' Jérémie Pichon **p.2**
- Défi « Zéro encombrement dans mon logement » **p.3**

Grands Projets

- Début des travaux pour l'extension et la modernisation du centre de tri **p.4**
- Du tri dans ma penderie **p.5**

Focus sur

- Ecomaison, l'éco-organisme de toute la maison **p.6**

Le saviez-vous ?

- Imbriqués, les emballages ne sont pas recyclés **p.7**

Agenda **p.8**



EDITO

Quel est le point commun entre une boîte de conserve recyclée, un vêtement réparé et revendu à la ressourcerie, la consommation d'eau du robinet plutôt qu'en bouteille plastique ou encore une pile usagée

rapportée au magasin ?

C'est le comportement d'achat et de tri des habitants qui ont permis de réduire ou recycler ces déchets.

En effet, nous, collectivités, pouvons construire les usines de recyclage les plus performantes, mettre en place des collectes en porte-à-porte et promouvoir la réduction des déchets et le réemploi, le geste de départ du consommateur-citoyen reste le socle essentiel à la production de déchets, au tri et au recyclage.

Bien sûr, le fabricant de l'objet ou de son emballage joue un rôle important au début de la chaîne et doit veiller à la réparabilité et à la recyclabilité de ce qu'il produit. Mais au final, le maillon central qui permettra de réduire les volumes et de recycler davantage, c'est le comportement du consommateur.

C'est la raison pour laquelle nos intercommunalités essayent de sensibiliser au maximum sur les bons gestes à avoir pour réduire nos déchets. Vous découvrirez notamment, dans les pages qui suivent, la démarche « foyer Zéro Déchet » initiée par la CAHC, ainsi que le projet « Reboost » porté par le SYMEVAD en partenariat avec l'éco-organisme Refashion ou encore une information sur l'impossibilité de recycler les emballages s'ils sont imbriqués les uns dans les autres.

En conclusion, nous pouvons affirmer que seules les actions combinées des fabricants, des collectivités et de leurs habitants permettront de produire moins de déchets et de recycler ceux qui ont finalement été produits.

Vous en souhaitant bonne lecture.

Christian MUSIAL, Président du SYMEVAD

Bulletin gratuit
N°ISSN : 2107-3589
Dépôt légal : à parution
Diffusion à 1 000 exemplaires
et au format numérique

Directeur de la publication :
Christian MUSIAL

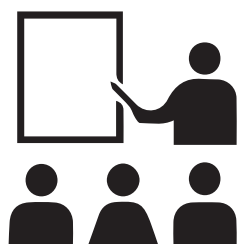
Directeur de la rédaction :
Marc CAMPBELL

Comité de rédaction : Sébastien CHAPELET,
Zoé POIRIER

Textes photos et illustrations :
Service communication du SYMEVAD
P5 et P6 Crédit photo Freepik

Impression par Nord Imprim
Ne pas jeter sur la voie publique





PRÉVENTION

Zéro Déchet ou presque

La conf' Jérémie Pichon

Samedi 6 avril, Jérémie Pichon a animé une conférence au Métaphone du 9-9 bis de Oignies devant 180 personnes.



L'humour au rendez-vous

Jérémie Pichon est LA référence française en matière de Zéro Déchet (ZD), auteur de livres à succès dont « La famille presque Zéro Déchet ».

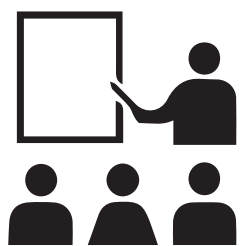
Durant deux heures, il a raconté avec humour, comment avec sa famille, il a cheminé vers le ZD. Un one-man show qui s'adressait à tous que l'on soit ou non dans la démarche Zéro Déchet. A l'issue de la conférence, les participants ont pu poser des questions avant de faire dédicacer leurs livres pour celles et ceux qui le souhaitent.

Cet événement était également l'occasion de mettre en avant les actions de réduction des déchets menées par le SYMEVAD, en particulier l'opération foyer Zéro Déchet menée en partenariat avec l'agglomération Hénin-Carvin. Un travail qui a été salué par M.Pichon en introduction de son intervention.

Agglo. Hénin-Carvin 1^{ère} édition foyer Zéro Déchet, quel bilan ?

Plus de 200 personnes ont participé à cette 1^{ère} édition. A l'issue des 6 mois d'accompagnement, l'ensemble des participants a progressé vers le Zéro Déchet, en passant d'un niveau « débutant » à « très engagé ».

Des participants qui recommandent le programme foyer Zéro Déchet à 98%. Un retour qui a su conforter la décision de l'Agglomération Hénin-Carvin dans la poursuite de l'action. Une seconde édition, qui sera entièrement pilotée par l'Agglomération tout en s'appuyant sur l'expertise déchet du SYMEVAD.



PRÉVENTION

Défi « Zéro encombrement dans mon logement »

Le SYMEVAD a profité de l'opération foyer Zéro Déchet de l'Agglomération Hénin-Carvin pour recruter quelques familles afin de participer au défi « Zéro encombrement dans mon logement ».

Présentation du défi

Nous sommes nombreux à acheter et accumuler un tas d'objets, dont beaucoup ne sont jamais utilisés. En 2021, l'ADEME avait lancé l'opération « Osez changer ! » auprès de 21 foyers volontaires. Un accompagnement qui a mis en avant le fait qu'un objet sur 5 était stocké pour rien ! C'est dans cet esprit que le SYMEVAD a proposé un défi « zéro encombrement dans mon logement ».

Ici aussi, l'objectif était d'accompagner quelques foyers à inventorier, trier et désencombrer une pièce de leur logement avec l'appui d'une « home-organiser » et ainsi prendre conscience de son mode de consommation.

Les six familles retenues ont été accompagnées soit par Sabine Klein ou Céline Duthéage.



Garage Avant / Après le défi



Objets qui seront donnés à La Ressourcerie



Objets à vendre

LES PARTICIPANTS ONT LA PAROLE

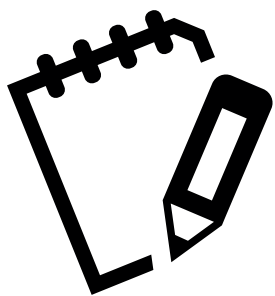
« Notre salle de jeu est redevenue "fréquentable". Nous avons plaisir à aller y chercher quelque chose; avant nous ne pouvions pas y mettre un pied. Grâce à de bons conseils, nous avons pu choisir entre l'essentiel, le nécessaire et le superflu.»

- Sandra

« Grâce à cette intervention, j'ai pu faire tant de choses : retrouver 2 paires de chaussures à la taille de mon fils, des tas de vêtements dont j'ignorais l'existence, me donner l'impulsion nécessaire pour ranger mes photos et souvenirs, décider enfin si je garde/donne/vends ou jette les objets qui m'encombraient.

Si on connaît davantage les trésors dont regorgent nos placards, on a moins besoin d'acheter, dans mon cas, c'est vérifié »

- Suzie



GRANDS PROJETS

*Début des travaux pour l'extension
et la modernisation du centre de tri*

Début janvier, les travaux liés à la construction du nouveau bâtiment, destiné à recevoir la chaîne de tri modernisée, ont commencé.



**NOUVEAU BÂTIMENT
DÉDIÉ AU PROCESS
2 700 M²**

Etat d'avancement des travaux

Le marché de conception/réalisation de ce nouvel équipement a été attribué au groupement « EBHYS – GSE - Avant propos – V2R ». Depuis début janvier, le nouveau bâtiment sort de terre petit à petit.

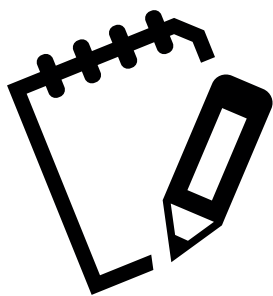
> Phase 1 : janvier - mai
Préparation de la zone qui accueillera le bâtiment de 2 700 m² qui se situe juste à côté du centre de tri actuel.
Au programme : travaux de débroussaillage, terrassement, renforcement du sol et assainissement.

> Phase 2 : mai - septembre
Réalisation du génie civil et du gros oeuvre : les fondations, murs, charpente béton et métallique, bardage et couverture.

L'installation de la chaîne de tri est, quant à elle, prévue à partir de mi-septembre. L'achèvement du chantier est prévu pour la fin d'année 2024, avec une phase de mise en service industrielle début 2025.

Le projet de modernisation du centre de tri bénéficie de subventions de la part de





GRANDS PROJETS

Du tri dans ma penderie !

Fin mai, les équipes du SYMEVAD ont appris que leur candidature dans le cadre de l'Appel A Expérimentation (AAE) Reboost porté par Refashion, a été retenue.

Les textiles, un véritable enjeu pour le SYMEVAD.

Aujourd'hui encore, de nombreux textiles et chaussures finissent dans les ordures ménagères, un geste qui coûte au SYMEVAD. Pourtant, des solutions de tri existent telles que les 190 Points d'Apport Volontaire (PAV) disséminés sur les 98 communes du SYMEVAD. Près de 1 300 tonnes ont ainsi été collectées et valorisées en 2023.

Pour faciliter le geste de tri, le SYMEVAD souhaite renforcer le maillage de PAV pour atteindre 215 PAV (soit 1/1 500 habitants). L'objectif est ainsi d'atteindre 4,6kg/an/hab de TLC collectés (objectifs nationaux fixés en 2019).

L'AAE Reboost était donc une opportunité à saisir pour le SYMEVAD.

AAE Reboost, de quoi s'agit-il?

Reboost est le premier AAE destiné aux collectivités locales, lancé par Refashion. Refashion est l'éco-organisme en charge de la filière REP* des Textiles, Linges et Chaussures (TLC).

Son objectif est d'augmenter la collecte des textiles et chaussures usagés dans les zones peu performantes ou zones blanches, tout en finançant la promotion et le développement de dispositifs de collecte innovants ou complémentaires à l'existant.



Seuls 16 projets ont été retenus, dont celui du SYMEVAD, le seul dans les Hauts-de-France

Le dossier du SYMEVAD : « Du tri dans ma penderie ! »

Il s'agit d'une tournée événementielle de collecte des Textiles, Linges et Chaussures (TLC) usagés. L'objectif est d'organiser 6 temps forts de collectes en 18 mois réparties sur le territoire du SYMEVAD.

Si les points d'arrêt de cette tournée ne sont pas encore définis, son objectif est quant à lui très clair : collecter les TLC usagés ou non utilisés des habitants, tout en les sensibilisant à la seconde vie des TLC et au geste de tri associé.

Pour assurer la collecte des TLC lors de cette tournée, le SYMEVAD va s'appuyer sur l'expertise de l'association Le Relais.

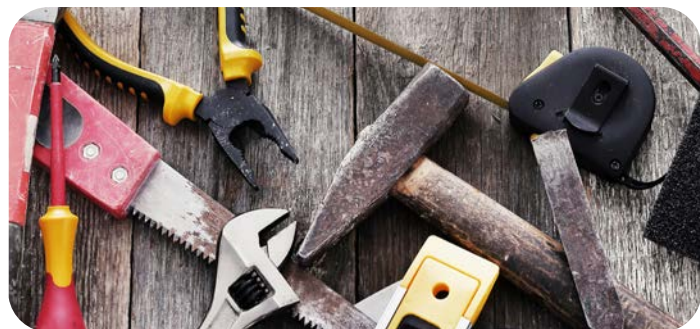
* REP : Responsabilité Élargie des Producteurs



FOCUS SUR

Ecomaison, l'éco-organisme de toute la maison !

Les articles de bricolage et de jardin et les jouets déposés dans des points de collectes dédiés sont aussi valorisés par Ecomaison.



Qui est Ecomaison ?

Ecomaison est un éco-organisme agréé par l'Etat, financé par l'éco-participation versée par les consommateurs lors de l'achat. Concrètement, son rôle est d'organiser la collecte, le tri, la réparation, le réemploi, le recyclage pour assurer la seconde vie de tous les objets et matériaux de la maison.

Quels sont les objets concernés ?

Initialement en charge des déchets d'ameublement (chaises, petits meubles, tapis...) et de literie (couette, oreillers) et les objets de décoration textile. Depuis 2023, son champ d'actions s'est élargi aux articles de bricolage et jardinage non-thermiques ainsi qu'aux jeux et jouets.



Chacun a un rôle à jouer pour assurer la seconde vie des objets

Chacun de nous a pris l'habitude de trier ses emballages. De la même façon, nous sommes également le premier maillon de la seconde vie d'un objet. Alors quand vous ne souhaitez plus d'un objet, adoptez le bon geste : donnez-le, déposez-le dans un point de collecte dédié, ou encore ramenez-le en déchèterie.

Quel est le lien entre le SYMEVAD et Ecomaison ?

Le SYMEVAD et Ecomaison ont signé un contrat permettant de collecter en déchèterie, afin d'être valorisé, l'ensemble des objets du périmètre d'actions de l'éco-organisme. Le SYMEVAD et Ecomaison ont un objectif commun : augmenter le pourcentage des produits réemployés ou recyclés.



Trouvez un point de collecte pour **donner ou recycler**



LE SAVIEZ-VOUS ?

*Imbriqués, les emballages
ne sont pas recyclés*

La chaîne de tri commence chez vous, alors ayez le bon réflexe !

Depuis le 1^{er} janvier 2023, tous les emballages et les papiers se trient, dans le bac de tri (couleur jaune) et dans le bac ou la borne pour le verre.

Pour que vos emballages soient bien triés et valorisés, il y a quelques règles à respecter. Des gestes qui peuvent vous sembler anodins mais qui pourtant sont essentiels pour éviter ce que l'on appelle un « refus de tri ».

Parmi les refus de tri se trouvent les emballages imbriqués les uns dans les autres. Les machines de tri ne pourront pas reconnaître et séparer les différentes matières des emballages et ceux-ci ne seront pas recyclés. Pour gagner de la place dans votre bac, vous pouvez par exemple : aplatis et plier vos cartons, le mieux étant de limiter votre production de déchets.



**IMBRIQUÉS LES DÉCHETS NE SERONT PAS RECYCLÉS
ALORS JE LES METS EN VRAC DANS LE BAC !**

AGENDA

**Pour tous ces rendez-vous, l'inscription est obligatoire :
via un formulaire en ligne sur symeivad.org ou au 03 21 74 35 99**

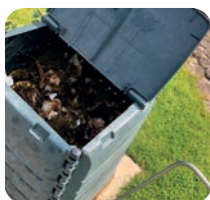
Journées portes ouvertes



> Jardin & Ressourcerie
Evin-Malmaison
Sam. 21 sept

> Centre de tri
Evin-Malmaison
Sam. 16 nov.

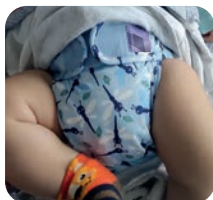
Passer au compostage



> Réunions publiques
avec mise à disposition gratuite d'un
composteur à l'issue de la réunion
Jeu 12 sept. 18h30 Evin-Malmaison
Ven. 13 sept 18h30 Arleux
Merc. 18 sept. 18h Hénin-Beaumont
Jeu. 19 sept. Courchelette
Lun. 23 sept 18h Libercourt

> Visioconférence
avec mise à disposition gratuite d'un
composteur ultérieurement en mode drive
Ma. 17 sept 18h30

Sensibilisation aux couches lavables



> Réunion publique
Ven. 18 oct. 18h30 Hénin-Beaumont

Sensibilisation aux protections menstruelles lavables



> Réunion avec remise de kit
Merc. 16 oct 18h30 Rouvroy



SYMEVAD



60, rue Mirabeau Prolongée
CS 10 014
62 141 EVIN MALMAISON CEDEX



Tél : 03 21 74 35 99